DÉCLARATION

Le soussigné, président ou représentant autorisé de la société requérante, certifie par la présente que les informations suivantes sont, lorsqu'applicables, exactes, complètes et véridiques :

Nombre d'ouvrages imprimés dans la demande : _____

	Applicable (initiales)	Non applicable (cocher)
1) La ou les version(s) numérique(s) dans tout format (PDF, ePub, Kobo, Kindle, etc.) de l'ouvrage ou des ouvrages soumis à la SODEC constitue(nt) une reproduction exactement identique de l'ouvrage imprimé ou des ouvrages imprimés.	_____	❑
2) L'ouvrage ou les ouvrages soumis ne contient (contiennent) pas de publicité, autre que celle destinée à promouvoir les produits d'édition de la société requérante.	_____	❑
3) L'adaptation de l'ouvrage ou des ouvrages soumis correspond au texte de l'ouvrage ou des ouvrages annoté(s) transmis à la SODEC détaillant les adaptations effectuées, soit : (ajoutez une autre feuille, si vous n'avez pas assez d'espace pour le descriptif des adaptations)	_____	❑

[Suite de la déclaration et signatures à la page suivante]

	Applicable (initiales)	Non applicable (cocher)
4) La réédition de l'ouvrage ou des ouvrages soumis à la SODEC correspond aux changements affectant le contenu ou le format, tels que détaillés ci-dessous : (ajoutez une autre feuille, si vous n'avez pas assez d'espace pour le descriptif des adaptations)	_____	❑

La délivrance, la modification ou la révocation des attestations ou certificats sont régies par la *Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales* (RLRQ, c. P-5.1) (la « **Loi** »).

La Loi prévoit, entre autres, que la SODEC peut faire enquête sur toute question relative à l'application de cette Loi. La SODEC peut modifier ou révoquer une attestation ou un certificat qui a été délivré lorsque des informations ou des documents qui sont portés à sa connaissance le justifient. La Loi prévoit également qu'une société a l'obligation d'informer la SODEC de tout changement susceptible d'entraîner la modification ou la révocation d'une attestation ou d'un certificat déjà délivré.

La société requérante s'engage à conserver cette déclaration originale signée dans ses dossiers, lequel engagement est réputé accepté du seul fait de transmettre cette déclaration numérisée dûment signée à la SODEC. La société requérante reconnaît que la reproduction numérique de cette déclaration signée ou de tout document qui pourrait être joint à son soutien (si applicable), possède la même valeur juridique que la version originale en format papier et qu'elle peut être déposée en preuve afin d'établir son contenu.

IDENTIFICATION

_____
Nom de la société requérante

_____ _____
Signature du président ou représentant autorisé *Date*

_____ _____
(Nom en lettres moulées) *(Titre du signataire)*